



AkzoNobel

Fiche signalétique

Date d'impression : 12/17/2014.

Date d'édition : 12/17/2014

1. Identification du produit et de l'entreprise

Préparé pour

ATTN:

LAKNORD, DIV. QUINC. RICHELIEU

1265, RUE TELLIER

LAVAL, QC H7C 2H1 CA

Élaborée par

Akzo Nobel Coatings Inc.

274 rue St. Louis

Warwick, QC J0A 1M0

819-358-7500

En cas d'urgence Santé ou Déversement):

CHEMTREC (US and Canada) (800) 424-9300

819-358-7500 (8 am - 5 pm)

Numéro du produit. : 431-2051-C-20LM

Produit – Classe : CATLAC

Numéro de pièce du client :

ID destinataire du client : 0000111125

2. Identification des dangers

État physique : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : ATTENTION!

LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. NOCIF SI INHALÉ OU AVALÉ. PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. CAUSE UNE IRRITATION DU SYSTÈME RESPIRATOIRE. PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX. RISQUE POSSIBLE DE CANCER - CONTIENT UNE SUBSTANCE QUI PEUT PROVOQUER LE CANCER D'APRÈS DES DONNÉES SUR LES ANIMAUX. RISQUE DE DÉFICIENCE CONGÉNITALE POSSIBLE - CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE DE CAUSER DES MALFORMATIONS, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter l'exposition durant une grossesse. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Toxique par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.

Autres effets possibles de l'inhalation : anesthésie, cécité, effets sanguins, vision floue, troubles du SNC, confusion, crampes, cyanose, dépression, diarrhée, étourdissements, somnolence, épuisement, maux de tête, incoordination, affections rénales, atteintes hépatiques, narcose, nausée, oedème pulmonaire, essoufflement, vomissement, faiblesse,

2. Identification des dangers

- Ingestion** : Toxique en cas d'ingestion.
Autres effets possibles de l'ingestion : douleur abdominale, cécité, effets sanguins, troubles du SNC, crampes, cyanose, diarrhée, étourdissements, somnolence, épuisement, troubles gastriques, gastro-entérite, maux de tête, incoordination, irritation, affections rénales, atteintes hépatiques, nausée, vomissement, faiblesse,
- Peau** : Nocif par contact avec la peau. Gravement irritant pour la peau.
Autres effets cutanés possibles : déshydratation, dermatite, décoloration, Effets causés par absorption à travers la peau peuvent comprendre : effets sanguins, troubles du SNC, crampes, cyanose, diarrhée, étourdissements, somnolence, épuisement, maux de tête, affections rénales, atteintes hépatiques, narcose, nausée, vomissement, faiblesse,
- Yeux** : Gravement irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.
Autres effets oculaires possibles : brûlures, dommages oculaires, rougeurs, enflures, larmoiement,

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Cancérogénicité** : Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Tératogénicité** : Selon des études menées sur des animaux, ce produit contient des substances qui pourraient causer des malformations congénitales.
- Organes cibles** : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, poumons, le système reproducteur, foie, le coeur, cerveau, tractus gastro-intestinal, peau, yeux, système nerveux central (SNC).

Dans certaines conditions, ce produit peut libérer de quantités de formaldéhyde suffisantes de nécessiter une surveillance selon les réglementations d'OSHA. Le formaldéhyde est une substance cancérigène connue.

- Conditions médicales aggravées par une surexposition** : problèmes de peau, troubles hépatiques, troubles rénaux, troubles respiratoires, troubles neurologiques, maladies cardiovasculaires, troubles de l'appareil génital,

AVIS : Des rapports ont associé une SUREXPOSITION répétée et prolongée aux solvants à des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La concentration et l'inhalation délibérée du contenu de cet emballage peut être nocive ou mortel.

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% en poids</u>
acétate d'isobutyle	110-19-0	10 - 25
acétate de butyle	123-86-4	10 - 25
isobutanol	78-83-1	10 - 25
nitrocellulose	9004-70-0	5 - 10
mélange d'isomères de xylène	1330-20-7	5 - 10
alcool éthylique	64-17-5	5 - 10
isopropanol	67-63-0	5 - 10
résine d'isobutylate u/f	68002-18-6	1 - 5
méthoxypropanol	107-98-2	1 - 5
acétate d'éthyle	141-78-6	1 - 5
éthylbenzène	100-41-4	1 - 5
alcool méthylique	67-56-1	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes se développent.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes se développent.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Liquide inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
DANGER - Éliminés sans précautions, les chiffons ou déchets imbibés peuvent s'enflammer spontanément; les placer dans un contenant rempli d'eau et bien fermé immédiatement après utilisation. Les déchets sont notamment les articles contaminés, les filtres et les résidus.
- Point d'éclair** : Vase clos: -4°C (24.8°F)
- Limites d'inflammabilité** : Seuil minimal: 1%
Seuil maximal: 36%
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
oxydes d'azote
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES D'INCENDIE PARTICULIERS : en situation critique, la surexposition aux produits de combustion pourra entraîner un danger pour la santé ; les symptômes pourront ne pas être immédiatement évidents. Obtenir des soins médicaux.

Remarque spéciale sur les risques d'incendie : Non disponible.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : Non disponible.

Dangers spéciaux en cas d'exposition : Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter l'exposition durant une grossesse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

- Entreposage** : Entrepoiser conformément à la réglementation locale. Entrepoiser dans un endroit isolé et approuvé. Entrepoiser dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection individuelle** : L'employeur exécutant l'estimation du risque EPP doit sélectionner l'équipement protectif personnel (EPP).
- Respiratoire** : Utiliser un appareil respiratoire ajusté correctement répondant aux normes standard si une évaluation des risques indique que cela est nécessaire. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Les traitements tels que le ponçage à sec, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Yeux** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.
- Autre protection** : Non disponible.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Canada

<u>Limites d'exposition professionnelle</u>		MPT (8 heures)			LECT (15 mins)			Plafond			
ingrédient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	Notes
acétate d'isobutyle	US ACGIH	150	-	-	-	-	-	-	-	-	
acétate de butyle	US ACGIH	150	-	-	200	-	-	-	-	-	
alcool éthylique	US ACGIH	-	-	-	1000	-	-	-	-	-	
isobutanol	US ACGIH	50	-	-	-	-	-	-	-	-	
mélange d'isomères de xylène	US ACGIH	100	-	-	150	-	-	-	-	-	
méthoxypropanol	US ACGIH	100	-	-	150	-	-	-	-	-	
acétate d'éthyle	US ACGIH	400	-	-	-	-	-	-	-	-	
isopropanol	US ACGIH	200	-	-	400	-	-	-	-	-	
alcool méthylique	US ACGIH	200	-	-	250	-	-	-	-	-	[1]
éthylbenzène	US ACGIH	20	-	-	125	-	-	-	-	-	

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Liquide.
Durée de combustion	: Non applicable.
Vitesse de combustion	: Non applicable.
Couleur	: Non disponible.
Odeur	: Non disponible.
Goût	: Non disponible.
Poids moléculaire	: Non applicable.
Formule moléculaire	: Non applicable.
pH	: Non disponible.
Point d'ébullition/condensation	: 74 à 344°C (165.2 à 651.2°F)
Point de fusion/congélation	: Non disponible.
Température critique	: Non disponible.
Densité relative	: 0.934
Densité de vapeur	: Plus lourd que l'air
Volatilité	: 71.72% (p/p)
Seuil de l'odeur	: Non disponible.
Vitesse d'évaporation	: Plus haute valeur connue: Plus grand que 1. (acétate d'isobutyle) comparé à acétate de butyle
Viscosité	: Non disponible.
Ionicité (dans l'eau)	: Non disponible.
Propriétés de dispersibilité	: Non disponible.
Solubilité	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	: Ce produit est stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Polymérisation Dangereuse	: Non soumis à une polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, perforer, meuler les contenants ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Autre Conditions à éviter: températures supérieures à 120 degrés, lumière, humidité, veiller à ce qu'il y ait une couche d'air au-dessus du liquide, séchage,
Matières à éviter	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes, les métaux, les acides et les alcalins.

10. Stabilité du produit et réactivité

Produits de décomposition dangereux : Non disponible.

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
acétate d'isobutyle	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	3500 ppm	4 heures
acétate de butyle	DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Rat Rat	10768 mg/kg 390 ppm	- 4 heures
alcool éthylique	DL50 Cutané DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat	20000 mg/kg 7060 mg/kg 20000 ppm	- - 10 heures
isobutanol	DL50 Cutané DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat	3400 mg/kg 2460 mg/kg 19200 mg/m ³	- - 4 heures
mélange d'isomères de xylène	DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Rat Rat	4300 mg/kg 5000 ppm	- 4 heures
méthoxypropanol	DL50 Cutané DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat	13000 mg/kg 6600 mg/kg 10000 ppm	- - 5 heures
acétate d'éthyle	DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Rat Rat	5620 mg/kg 1600 ppm	- 8 heures
isopropanol	DL50 Cutané DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat	12800 mg/kg 5000 mg/kg 12000 ppm	- - 8 heures
alcool méthylique	DL50 Cutané DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat	12800 mg/kg 5600 mg/kg 64000 ppm	- - 4 heures
éthylbenzène	DL50 Cutané DL50 Orale CL50 Inhalation Vapeur	Lapin Rat Rat	15486 mg/kg 3500 mg/kg 55000 mg/m ³	- - 2 heures

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	CIRC	NTP	OSHA
éthylbenzène	2B	-	-

Dans certaines conditions, ce produit peut libérer de quantités de formaldéhyde suffisantes de nécessiter une surveillance selon les réglementations d'OSHA. Le formaldéhyde est une substance cancérigène connue.

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

Térogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
alcool méthylique	Positif - Non déclaré	Mammifère - espèces non précisées	-	-

12. Informations écotoxicologiques

Renseignements disponibles sur demande.






13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Les vapeurs du résidu du produit peuvent créer une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du contenant. Ne pas couper, souder ou meuler des contenants usagés à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond intérieurement. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

14. Informations relatives au transport

Nota : Les renseignements contenus sous cette rubrique peuvent être différents de la description d'expédition actuelle selon la quantité dans les contenants, la méthode d'expédition et l'utilisation des exemptions.

Informations réglementaires	Numéro UN	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN1263	Peintures RQ (mélange d'isomères de xylène, acétate d'isobutyle)	3	II		RQ: 1423.65lbs (645.645kgs) [mélange d'isomères de xylène] RQ: 25702.1lbs (11656.3kgs) [acétate d'isobutyle]
Classification pour le TMD	UN1263	Peintures	3	II		-
Classe IMDG	UN1263	Peintures. Polluant marin (mélange d'isomères de xylène, alcool éthylique)	3	II	 	La marque « polluant marin » n'est pas requise lorsque la substance est transportée en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg.
Classe IATA-DGR	UN1263	Peintures	3	II		La marque « substance dangereuse pour l'environnement » peut apparaître si elle est requise par d'autres règlements sur le transport.

14. Informations relatives au transport

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations réglementaires

États-Unis

Réglementations États-Unis : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

(HAPS ; Polluants atmosphériques dangereux) **CAA (Clean Air Act) 112 Substances toxiques réglementées:** alcool méthylique; mélange d'isomères de xylène; éthylbenzène; toluène; formaldéhyde

Californie prop. 65

AVERTISSEMENT: Ce produit contient une substance reconnue par l'état de Californie pour provoquer le cancer et des malformations congénitales ou autre altération de la reproduction.

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Cancer</u>	<u>Effet sur la reproduction</u>	<u>Pas de niveau de risque significatif</u>	<u>Posologie maximum acceptable</u>
éthylbenzène	Oui.	Non.	Non.	Non.
alcool méthylique	Non.	Oui.	Non.	Non.
formaldéhyde	Oui.	Non.	Non.	Non.
toluène	Non.	Oui.	Non.	Non.

Canada

SIMDUT (Canada) :  

Classe B-2: Liquide inflammable
 Classe D-1B: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TOXIQUE).
 Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).
 Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Inventaire du Canada : Tous les composants de ce produit sont compris dans l'inventaire CEPA DSL.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementations Internationales

Listes internationales :

- Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS):** Indéterminé.
- Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC):** Indéterminé.
- Inventaire du Japon:** Indéterminé.
- Inventaire de Corée:** Indéterminé.
- Inventaire Malaisien (Registre HSE):** Indéterminé.
- Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC):** Indéterminé.
- Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS):** Indéterminé.
- Inventaire de Taiwan (CSNN):** Indéterminé.

** Toutes les valeurs dans cette section présentées comme pourcentage selon le poids à moins que spécifiées autrement.

16. Autres informations

HMIS III ® Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	*	3
Inflammabilité		3
Risques physiques		1
Protection individuelle		

16. Autres informations

Mise en garde : l'étiquetage HMIS III ® se base sur une échelle d'évaluation de 0-4 où 0 représente un risque ou danger minimal et où 4 représente un risque ou danger grave. Bien que l'étiquetage HMIS III ® ne soit pas requis sous FTSS, 29 CFR 1910.1200, le préparateur pourra choisir de le fournir. L'étiquetage HMIS III ® est destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme HMIS III ® de mise en oeuvre intégrale. HMIS III ® est une marque de commerce déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA).

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

**Autres considérations
spéciales** : Non disponible.

Avis au lecteur

REMARQUE IMPORTANTE : les renseignements contenus dans la présente fiche technique ne sont pas exhaustifs et se basent sur l'état actuel de nos connaissances ainsi que sur les lois en vigueur : toute personne utilisant le produit à toute autre fin que celle recommandée spécifiquement dans la fiche technique sans obtenir d'abord auprès de nous la confirmation écrite quant à l'adéquation du produit à sa fin prévue le fait à ses propres risques. Il relève toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter les exigences décrites dans les règlements et législations locales. Il faut toujours lire les fiches techniques et signalétiques de ce produit, si elles sont disponibles. Tout conseil que nous offrons ou toute déclaration que nous faisons sur le produit (dans cette fiche technique ou autrement) est correct au mieux de notre connaissance mais nous n'avons aucun contrôle sur la qualité ou la condition du substrat ou des nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, à moins que nous y ayons consenti spécifiquement par écrit, nous ne saurions être tenu responsables d'aucune façon de la performance du produit ou de toute perte ou dommage découlant de l'utilisation du produit. Tous les produits fournis ainsi que les conseils techniques donnés sont sujets à nos clauses et conditions de vente habituelles. Il est recommandé de vous procurer une copie du présent document et de le lire avec soin. Les renseignements contenus dans cette fiche technique pourront être modifiés de temps à autre à la lumière de notre expérience et de notre politique de développement continue. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que la présente fiche technique est actuelle avant d'utiliser le produit.

Les noms commerciaux mentionnés dans cette fiche technique sont des marques de commerce de Akzo Nobel ou sont autorisés par une licence.